

MASTER 2 PROFESSIONNEL « ETUDES INTERNATIONALES », SPECIALITE : « ETUDES LATINO-AMERICAINES »

Responsable : Marie Laure Geoffray

2013 - 2014

GUIDE DU MEMOIRE

Le mémoire de Master 2 Professionnel n'est pas un rapport de vos activités au sein d'un organisme professionnel. Ce n'est pas un « rapport de stage ». Il doit permettre une problématisation d'une question de fond que vous vous êtes posée ou que vous avez abordée pendant votre stage.

Quelle place donner à votre travail de stage dans le mémoire ? Puisque vous partez de votre stage pour réfléchir à une problématique, il est tout à fait logique d'évoquer votre stage dans l'introduction, et même d'écrire quelques pages sur les activités réalisées lors de votre stage (expliquer les articulations entre ces activités et votre thème de recherche). Il vous faut objectiver votre stage (prise de recul). Mais vous devez ensuite aller assez vite au cœur de votre réflexion sur le sujet de mémoire.

A. METHODOLOGIE

Le **choix du sujet** se fait par rapport à vos thèmes d'intérêt et à vos perspectives de stage. Vous devez **réfléchir dès le mois de septembre** aux moyens de lier au mieux votre thématique de mémoire, votre recherche de stage et votre projet professionnel.

Lors de la rédaction du mémoire, vous devrez articuler étroitement votre stage et votre sujet afin de retirer de l'expérience de terrain une réflexion répondant à des exigences





de rigueur scientifique. Appuyez-vous sur l'expérience acquise, ainsi que les données recueillies ou produites durant le stage (y faire référence explicitement dans le mémoire), que vous devez compléter par des recherches de type universitaire. Les stages se prêtent plus ou moins bien à cet exercice, aussi une certaine souplesse est admise en fonction des conditions du stage.

Vous devez tout d'abord **définir une problématique** initiale en lien avec le sujet que vous souhaitez traiter. Cette problématique doit pouvoir être formulée sous forme d'une question et vous mener à la rédaction d'un **plan de travail**. Ce plan de travail, validé par votre directeur de mémoire, vous guidera dans votre **travail de documentation**, **d'analyse et de synthèse**. Ensuite, vous pourrez éventuellement modifier votre problématique initiale et votre plan en fonction des résultats de vos recherches. Vous pourrez alors construire un nouveau plan au service de votre démonstration afin de mettre en valeur ces résultats (plan de rédaction).

Exemple:

Stage : Mission commerciale dans un organisme de commerce équitable au Paraguay Sujet éventuel : L'impact du commerce équitable sur les producteurs paraguayens Problématique : Le commerce équitable permet-il aux producteurs paraguayens d'améliorer leurs conditions de vie ?

Pour les questions méthodologiques, vous pouvez vous référer à l'ouvrage de Michel Beaud : BEAUD, M. (2006). L'art de la thèse : Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net. Paris, La Découverte.

Les étudiants doivent s'orienter en fonction de leurs thématiques de recherche, vers un directeur de mémoire. Les directeurs de mémoires sont les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'IHEAL/CREDA (http://www.iheal.univ-paris3.fr/spip.php?rubrique6) et les chargés de cours du Master 2 Professionnel (http://www.iheal.univ-paris3.fr/spip.php?article2478). Le sujet de mémoire de M2 Pro et le choix du directeur de mémoire sera proposé par l'étudiant et discuté lors des trois rencontres de discussion collective organisées pendant l'année. Votre sujet devra être validé par le directeur de mémoire (qui peut demander à l'étudiant de redéfinir son sujet) et enregistré définitivement avant le 28 février 2013.

Dès le premier semestre, vous devez préparer le travail de recherche en « faisant le tour » de la littérature consacrée au sujet qui a retenu votre intérêt et en réalisant des fiches de lecture sur des ouvrages ou articles.

Attention, la rédaction du mémoire doit commencer pendant le stage. Au bout d'un mois, vous devez écrire à votre directeur de mémoire pour lui proposer un plan de travail. Ne tardez pas, même si le manque de recul se fait parfois sentir. C'est le moment de se poser des





questions et de chercher à étayer des pistes de réflexion... Même si vous n'avez pas encore de réponses! Vous pourrez ensuite faire évoluer votre problématique et votre plan.

B. EXIGENCES FORMELLES

Vous disposez d'une certaine souplesse quant au nombre de parties et de chapitres. L'expérience montre qu'une présentation classique a ses avantages pour une rigueur d'analyse et d'organisation de ses idées. Certains sujets peuvent demander plus d'originalité. Vous devez en discuter avec votre directeur de mémoire. Le nombre de pages n'est pas fixe. 50 à 60 pages originales et bien rédigées (soit entre 200 0000 signes et 250 000 signes, bibliographie et annexes non incluses) valent mieux que 100 pages peu synthétisées.

Votre mémoire doit nécessairement comporter :

- Une page de couverture
- Une **introduction** et une **conclusion** générale
- Un sommaire et une table des matières (Utilisez la fonction « table des matières » de votre logiciel de traitement de texte).
- Une **bibliographie** (Cf. instructions ci-dessous)
- Un **résumé** d'une vingtaine de lignes en français et en espagnol
- Une liste de cinq à dix **mots clés** en français et en espagnol

L'introduction (3-4 pages environ) doit poser la thématique du mémoire. L'introduction servira à justifier le choix de la thématique générale (intérêt intellectuel pour le sujet, relations éventuelles avec des réflexions antérieures ...). Elle annoncera l'état de la recherche ou de la réflexion et des lectures déjà effectuées. Elle posera enfin une problématique (question à résoudre, hypothèse à démontrer, argumentation à articuler) et un plan. Le corps du mémoire s'appuiera sur une synthèse critique de vos lectures étayée par les expériences de terrain que vous aurez vécues durant votre stage. Les développements devront permettre d'évoluer dans votre raisonnement et de répondre à votre problématique. Le mémoire se terminera par une conclusion de 2 à 3 pages minimum où seront synthétisés les principaux apports de votre réflexion et de votre expérience de stage. L'ensemble de vos sources doivent être citées (en notes de bas de page). Par ailleurs, la bibliographie (qui apparaîtra en fin de mémoire, après la conclusion et avant les annexes) devra être organisée : ouvrages théoriques, documents de travail, articles de presse, liens web, etc.

En tout état de cause, chaque directeur de mémoire précisera à partir de ce cadre général, les objectifs et les modalités des mémoires dont il a la charge, en fonction notamment des exigences propres à la discipline concernée.





Vous pouvez insérer des annexes à la fin du mémoire si vous le jugez pertinent, ou bien les mettre sur un CD-ROM qui sera joint au mémoire (économie de papier...). Pour ce qui est des normes de présentation, vous pouvez suivre les normes nationales de présentation des thèses de Sciences Po, notamment en ce qui concerne les citations et la mise en page : http://ecoledoctorale.sciences-po.fr/theses/doc_theses/guide_presentation_SCPO.pdf

La liste des mémoires de M2 Pro soutenus à l'IHEAL est disponible sur notre site web : http://www.iheal.univ-paris3.fr/spip.php?article2246. Les meilleurs mémoires seront mis en ligne sur le site web du M2Pro.

Compte-tenu de la législation en vigueur sur l'usage de la langue française dans les universités françaises, la seule langue de rédaction admise pour le mémoire est le français. Les annexes sont autorisées en langues étrangères. Dans le texte, l'usage prévaut de traduire, en notes de bas de page, les citations en langues étrangères. Par ailleurs, le règlement sur le plagiat s'applique strictement pour les mémoires. Toute forme de plagiat (partiel, total, auto-plagiat) sera sévèrement sanctionnée.

CALENDRIER ET SOUTENANCE DU MEMOIRE DE STAGE

Les rencontres de discussion autour du stage et du mémoire seront organisées au cours de l'année, par parcours. Elles sont obligatoires.

Les soutenances de mémoires se déroulent – sans exception – au mois de septembre (la date doit être fixée en accord avec votre directeur de mémoire, au plus tard 1 mois avant la date de soutenance). Le jury doit impérativement être constitué de deux membres :

- le premier membre doit être un enseignant-chercheur ou chercheur de l'IHEAL/CREDA (liste ici : http://www.iheal.univ-paris3.fr/spip.php?rubrique6)
- le second membre doit être un autre enseignant ou chercheur de l'IHEAL ou bien d'une autre université, ou bien un chargé de cours du Master 2 Professionnel ou encore votre tuteur de stage.

Vous devez contacter le second membre de votre jury pour lui demander s'il est d'accord pour faire partie de votre jury et lui proposer une date de soutenance au plus tard 1 mois avant votre soutenance.

Le mémoire doit être envoyé ou remis en mains propres <u>en format papier</u> aux 2 membres du jury au plus tard trois semaines avant la date de soutenance.

Vous informerez le secrétariat du Master 2 Professionnel de votre date de soutenance pour la réservation de la salle et l'établissement du procès-verbal.





La présentation de l'étudiant (15 minutes) sera suivie de questions de la part du jury. La soutenance dure environ une heure. La soutenance n'est pas publique. Attention, il ne faut en aucune façon exposer en détail votre mémoire, que votre jury aura lu, mais présenter le cheminement de votre réflexion, les principaux apports et conclusions de votre mémoire, la réalité de votre apprentissage, vos difficultés et réussites en stage, et finalement évoquer vos objectifs professionnels.

D. Remerciements

A la fin du stage vous devez envoyer une version papier de votre mémoire de stage (si possible traduit) à l'organisme qui vous a accueilli. Dans tous les cas vous devez envoyer un résumé de votre travail dans la langue du pays de l'organisme qui vous a accueilli.

Il est d'usage d'envoyer une **lettre de remerciement** (rédigée par vos soins, mais que vous pouvez faire cosigner par l'enseignant dirigeant votre mémoire ou le responsable du Master 2 Pro) à votre tuteur de stage et au responsable de l'organisme d'accueil.

Evaluation du mémoire

La note du mémoire sanctionne votre capacité à conduire un raisonnement clair et original basé sur des sources fiables et de qualité, et idéalement étayé par votre expérience de stage. La qualité de la rédaction (logique et intelligibilité du propos, présentation, orthographe, syntaxe) est primordiale. Si le français n'est pas votre langue maternelle, vous devez vous faire relire et corriger sur la forme.

En aucun cas votre mémoire ne doit être une collection de faits de nature journalistique, une réflexion personnelle au fil de l'eau, une collection de fiches de lecture ou un patchwork de concepts ou/et de théories.





FICHE SIGNALETIQUE A DESTINATION DU DIRECTEUR DE MÉMOIRE

| Nom: Prénom: Parcours: Courriel: Téléphone: | Photo à numériser obligatoire |
|---|--|
| Fiche à retourner en format électronique à Pierre Roux avant le 28 février 2014 de | ernier délai. |
| PROJET DE MEMOIRE | |
| Sujet préliminaire : | |
| Problématique : | |
| Bibliographie <u>lue</u> : | |
| | |
| Directeur (ayant confirmé son accord): | |
| A noter : vous devez impérativement avoir contacté le(s) directeur(s) de mémoire pavant fin janvier 2014. | <u>oressenti(s)</u> |
| <u>STAGE</u> | |
| Secteur : Institution/Entreprise/Association : Mission : | |
| Compétences acquises : | |
| FORMATION & EXPERIENCE | |



Diplômes obtenus:

Expérience professionnelle :